

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 76 (1931)
Heft: 6

Artikel: L'artillerie rouge aux manœuvres de la 1re division
Autor: Tardent
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341373>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'artillerie rouge

aux manœuvres de la 1^{re} division.

Les lignes qui suivent n'ont d'autre prétention que de relater aussi fidèlement que possible l'emploi de son artillerie par la division rouge. Elles ont été soumises à l'approbation du commandant de la brigade d'artillerie 1, dont elles engagent parfois la responsabilité.

Pour juger impartialement du rôle joué par une artillerie au cours de manœuvres, il faudrait pouvoir établir :

- Si ses tirs ont répondu aux demandes de l'infanterie, tant dans le temps que dans l'espace (liaison des armes) ;
- Si le mécanisme et l'intensité de ses tirs leur assuraient une efficacité suffisante (technique de tir) ;
- Si les tirs étaient appliqués à des objectifs réels, ou bien s'ils ont souvent tapé dans le vide ;
- Enfin, si les objectifs indiqués par l'infanterie ou choisis par l'artillerie elle-même étaient justiciables du tir de l'artillerie.

Cette enquête est difficile à faire. Les journaux de combat des troupes sont incomplets, malgré la meilleure volonté des exécutants ; le rythme de nos manœuvres est trop accéléré pour permettre l'établissement de protocoles très détaillés. L'arbitrage est mieux placé que les exécutants pour recueillir, en cours d'action, une partie tout au moins des données permettant de reconstituer après coup cette *manœuvre des feux* de l'artillerie.

Faute de ces données, il n'est pas possible d'étudier ce côté-là de l'activité de l'artillerie de la 1^{re} division. Par contre les documents existants permettent d'en reconstituer la

manœuvre du matériel qui, si elle n'est pas tout, n'en constitue pas moins une partie importante, car elle est condition sine qua non de celle des feux.

Du reste, celle-ci peut être mieux étudiée lors d'exercices de moindre envergure que des manœuvres de division, qui ont d'autres buts.

La division rouge, forte de deux brigades d'infanterie, en tout, 11 bataillons, disposait, comme artillerie organique :

Du *R. art. camp.* 1 à 5 battr. de canons de camp. (la 6^e battr. était immobilisée par une épidémie de gourme).

Du *Gr. ob. camp.* 25, à 2 battr. d'obusiers de 12 cm.

Elle était renforcée :

Du *R. art. auto* 5, comprenant le gr. art. auto 1 à deux battr. l'une de canons de 7,5 ; l'autre d'obusiers de 12, et le gr. can. ld 9, à 2 battr. de canons de 12.

Le reste de l'artillerie organique de la division (le *R. art. camp.* 2 et le gr. art. mont. 1), constituait l'artillerie bleue ; la cp. obs. art. 1 n'était pas en service à ce moment-là.

Au total : 6 battr. de can. de camp., dont une motorisée ;
3 battr. d'ob. de camp. dont une motorisée ;
2 battr. de can. ld. motorisées ;

soit une batterie par bataillon.

La presse a donné en détail la situation générale des manœuvres ; je la rappelle très succinctement.

Le 7 sept. soir, la division rouge, débarquant à Morges et Lausanne, recevait l'ordre de couvrir dès le 8 matin, le flanc sud du 1^{er} C. A., lequel refoulait à travers le Gros de Vaud et le Jorat un adversaire qui se repliait lentement sur une position préparée sur la Menthue et Moudon. Des renforts bleus étaient signalés à Fribourg et dans la région Aigle-Villeneuve ; la Basse-Veveyse était occupée faiblement.

NUIT DU 7 AU 8 SEPTEMBRE.

La division stationnait dans la cuvette de Lausanne et en arrière. Elle couvrit son stationnement par un régiment à deux bataillons sur la ligne Paudèze-Chalet à Matthey, en avant des crêtes formant les bords de la cuvette.

Ce régiment était étayé par tout le R. art. auto 5, en position dans le rayon Croisettes-La Sallaz-Rovéréaz, prêt au tir dès 0300 heures.

Ce déploiement d'artillerie peut paraître excessif et contraire au SC § 191 « ... En règle générale, l'infanterie est seule aux avant-postes ; on ne lui attribue d'autres troupes que pour des buts spéciaux ». En fait, cette artillerie était prête moins en vue de problématiques combats nocturnes qu'en vue du débouché de la division, à l'aube. Pour une troupe devant s'engager en direction de l'est et du nord-est, la cuvette de Lausanne risque fort de devenir une souricière si les passages de la Paudèze et le franchissement de la crête à l'E ne sont pas assurés.

Or, à l'aube, la division pouvait avoir affaire :

- à des troupes bleues venant du Jorat (la veille au soir, bleu se repliait sur les hauteurs W. Montpreveyres),
- à des fractions des troupes signalées à Fribourg et Ville-neuve, transportées par camions ou même par chemin de fer,
- sans parler des patrouilles de chasse et autres surprises ménagées par un adversaire opérant sur son territoire et dans une région particulièrement favorable à la petite guerre.

En outre et surtout, le R. art. auto 5, de ces mêmes emplacements qui lui permettaient d'appuyer les avant-postes, pouvait remplir les missions qui lui incombaient une fois les troupes en mouvement. Le dispositif à deux fins qu'il prît n'imposa donc aucune fatigue supplémentaire au personnel.

Jusqu'au débouché de la division, le PC du R. art. était superposé à celui du régiment d'infanterie. A la pointe du jour, les artilleurs procédèrent à des réglages de tir (détermination des désaccords), leur permettant par la suite, des interventions rapides, même au cas d'observation défectueuse.

JOURNÉE DU 8 SEPTEMBRE

(Marche à l'ennemi, combat de rencontre.)

La division avait l'ordre, pour couvrir le flanc droit du CA, de se porter sur la ligne les Thioleyres-Servion, puis, une fois l'objectif atteint, de se mettre en mesure d'agir avec le gros de ses forces en direction des hauteurs SE de Rue.

Elle devait d'abord franchir les ravins de la Paudèze par de rares passages, l'un au N., l'autre au S. de Montblesson, à caractère de défilé pour tout véhicule. Elle abordait ensuite l'importante ligne de crêtes jalonnée par Belmont, Villars, la Claie aux Moines, le Martinet, qui barre l'horizon au S. du Jorat. En réalité, ces hauteurs commandent la sortie de Lausanne, puisqu'elles dominent la Paudèze.

La route Lausanne-Oron, seule bonne route du secteur, franchit cette crête dans la légère dépression de la Claie aux Moines, au SE de laquelle s'élève la colline du Bois de la Ville (Tantérenaz), point important, offrant à l'adversaire de bonnes vues en direction de Chalet à Matthey-Vers Chez les Blanc et des possibilités d'action au revers de la crête du Martinet. Celle-ci s'étale en un plateau élevé, riche en positions d'artillerie, et dont le bord oriental domine toute la région où allait s'engager la division, jusqu'à l'objectif, ou peu s'en faut.

La majeure partie de cette région est constituée par le plateau ouvert de Savigny, large de 5 à 6 km., qui va s'abaissant peu à peu vers l'E jusqu'au Grenet. Ce plateau, un peu plus élevé au N qu'au S, présente toute une série d'ondulations parallèles orientées NE-SW, fournissant à l'artilleur des emplacements et des observatoires. De part et d'autre du Grenet, le profil du terrain est beaucoup plus accentué que jusque-là, formant deux crêtes boisées dont l'orientale, couvrant les Thioleyres, est plus élevée, avec de bonnes vues tant vers l'E. que vers l'W. Au N., les bois du Grand Jorat séparent le plateau de Savigny de celui des Cullayes et de la région de Servion, que la division devait aussi atteindre. Ces bois, dont la largeur varie de 500 m. à 2 km., partagent donc la zone d'action de la division en deux théâtres d'opérations, sans action *directe* l'un sur l'autre.

Le commandant de division décida de marcher en deux colonnes. Au S. de la route Lausanne-Oron, le R. inf. 3 s'avancait par Tantérenaz-Maillardeulaz sur les Thioleyres ; par la grande route et, au N., la br. inf. 1 progressait sur Essertes et Servion, en partie par les bois qui barraient, en écharpe, son secteur.

Il ne s'agissait nullement d'une marche loin de l'ennemi ;

nous avons déjà relevé que même à son débouché de Lausanne la division pouvait fort bien être gênée par l'adversaire. Toutefois, pour remplir sa mission de couverture du C. A., elle devait franchir sans hésitation la crête Claie aux Moines-Martinet, et marcher rapidement sur son objectif.

L'artillerie fut articulée en conséquence. Chacune des deux colonnes fut dotée d'artillerie à ses ordres (appui direct) : le R. I. 3 du gr. art. camp. 1 à deux battr. la br. I. 1, colonne principale, du R. art. camp. 1 (— Gr. 1) et du gr. ob. camp. 25.

Restait dans la main de la division le R. art. auto 5 qui disposait de ses feux pour agir tantôt à droite, tantôt à gauche, selon les événements (action d'ensemble).

Cette artillerie de division, nous l'avons vu, était prête au combat avant l'aube. De ses emplacements, elle pouvait :

- renforcer de ses feux la défense de la ligne d'avant-postes, en cas d'attaque à la pointe du jour,
- appuyer la progression des deux colonnes, en particulier avec son groupe d, jusqu'à la route lac de Bret-Essertes et jusqu'au plateau des Cullayes. Toutefois, un bond était nécessaire pour accompagner l'infanterie jusqu'à l'objectif assigné,
- battre les lisières S. du Jorat, en cas de surprises de ce côté-là.

L'appui éventuel de cette artillerie ne fut promis à la colonne de droite que jusqu'à dépassement de la hauteur de Tantérenaz ; tandis que la br. I. 1 pouvait y compter jusqu'à son objectif. Le commandant du R. art. auto 5 avait auprès de chacun des commandants de colonne un détachement de liaison (off.) relié par fil. En cas de besoin, l'infanterie, qui disposait de l'appui à ce moment-là, transmettait directement les demandes de feux au régiment ou même à un échelon inférieur, suivant entente préalable. Les tirs étaient observés, soit d'un observatoire du R. auto, soit d'un observatoire de l'artillerie d'appui direct. Au sujet de ces tirs, je rappelle que des réglages de base, exécutés à l'aube, permettaient de raccourcir considérablement et même parfois de supprimer les réglages (transports de tir).

Le fait d'avoir ce R. auto en position, permettait aux ar-

tilleries d'appui direct de rester sur roues le plus longtemps possible, c'est-à-dire, jusqu'au moment de l'engagement ; on évitait ainsi des mises en batterie inutiles, cause de fatigue pour le personnel et de retard.

Le contact fut pris entre 0806 et 0900 sur la ligne générale lac de Bret-Mollie-Margot-Cullayes. A ce moment-là, l'action du R. auto 5 était donc réservée à la br. I. 1.

L'artillerie de la colonne sud, le gr. art. camp. 1 prit position à Chesaudaz, au S. de Savigny. Jusqu'au soir, il resta dans les mêmes emplacements, prenant une part active aux combats qui se déroulèrent aux Cornes de Cerf et au S.

La colonne N. ne fit d'abord pas appel à l'artillerie de division. Aussitôt engagée, elle déploya son artillerie, le gr. art. camp. 2 à l'W de la Crogne, les obusiers entre la Crogne et le Martinet. Jusqu'au soir également, les deux groupes participèrent aux combats parfois confus que dut soutenir la brigade pour atteindre son objectif. Le gr. 2 appuyait surtout le R. I. 1, au N. des bois, le gr. 25, le R. I. 2, au S.

Au moment où l'infanterie s'engageait, se posait la question du déplacement de l'artillerie de division, en tous cas pour l'un de ses groupes, à bout de portée. A 1000, le gr. auto 1 fut avancé dans ses nouvelles positions du Martinet. A 1330, le gr. 9 s'avancait également entre la Claie aux Moines et le Martinet ; sa participation éventuelle aux combats des Cullayes et, plus tard de Rochettaz, avait empêché de le faire plus tôt. De leurs nouveaux emplacements, les deux groupes tirèrent au profit de la br. inf. 1.

Dans l'après-midi du 8, quatre groupes se trouvaient donc entre la Claie aux Moines et le Jorat, dans des emplacements bien défilés, à proximité immédiate d'excellents observatoires. Ils étaient axés derrière l'infanterie qu'ils appuyaient, et ils pouvaient l'accompagner jusqu'à son objectif.

Le combat se prolongea dans la nuit ; mais, les artilleurs firent de jour encore les reconnaissances pour le prochain bond.

Densité de l'artillerie.

Colonne de droite : appui direct : 2 à 3 bouches à feu par bat., avec renforcement : 8 b. à feu par bat.

Colonne de gauche : appui direct : 3 à 4 b. à feu par bat.
avec renforcement : 6 b. à feu par bat.

L'artillerie hippomobile, répartie comme appui direct, ne prit donc qu'une seule position ; l'artillerie automobile en occupa deux, sans cesser d'être en état d'appuyer l'infanterie ; amplitude du bond : 4 km. Des données sur la consommation des munitions manquent pour plusieurs groupes ; vers la fin de la journée, le groupe d'obusiers annonçait que ses coffres étaient vides ; sa compagnie de parc qui ne prenait pas part aux manœuvres l'aurait, en réalité, ravitaillé.

JOURNÉE DU 9 SEPTEMBRE.

(Poursuite... donnant dans le vide. Reprise de contact.)

Dans la soirée du 8, la division reçut l'ordre d'interrompre son offensive pendant la nuit, pour la continuer le lendemain en exécution de la même mission de couverture du flanc S., du C. A. L'ordre lui enjoignait en outre de « chercher à mettre hors de cause les troupes qui sont devant vous et à les rejeter sur Châtel-Saint-Denis ».

La division allait s'engager sur un terrain sensiblement différent de celui de la veille. Elle avait atteint et légèrement dépassé par places, la route lac de Bret-Essertes ; plus au N. elle était à Servion et à Ferlens. La ligne atteinte allait constituer sa ligne de départ.

A quelques kilomètres, la Broye, depuis son coude de Tatroz, traverse tout le secteur. Pour l'atteindre, la division devait d'abord s'emparer des crêtes du Grenet, de la région des Thioleyres et du Corbéron ; plus au N., elle était au bord de la vallée, avec devant elle, les glacis d'Essertes et de Vuibroye-Auboranges, une fois le ravin du Parimbot franchi.

La Broye, peu grosse à cette époque, ne constitue pas un obstacle bien sérieux. Toutefois, les véhicules sont liés aux ponts, au nombre de quatre dans le secteur, bien gentiment répartis tous les deux kilomètres.

De l'autre côté, les pentes relativement peu boisées montent jusqu'à 950 m. devant la trouée de Vaulruz. A mi-chemin, la ligne de changement de pente jalonnée par Fiaugères-Porsel-

Mossel offrait à l'adversaire une excellente position pour barrer à l'envahisseur les voies d'accès sur Bulle et sur Romont. Dans le sens de la progression, trois ravins compartimentent la région : à droite, celui de la Haute-Broye, entre le Montmoirin qui couvre Châtel-Saint-Denis et la Haute-Veveyse, et le plateau de Maracon, au centre, celui de la Mionnaz, boisé dans sa partie moyenne, et à gauche le ravin du Flon. Entre les deux, le dos d'âne de Saint-Martin-Fiaugères-le Crêt ; au N. du Flon, la terrasse de Chapelle, puis, plus haut, celle de Porsel-Monsel, en avant des hauteurs des Ecasseys.

Terrain partout favorable au déploiement de l'artillerie, sauf en ce qui concerne les observatoires dont les meilleurs restent sur la rive W. de la Broye.

Le commandant de division décida de progresser avec les deux brigades dans le front : Au S., la br. I. 2, par les Thioleyres sur les hauteurs d'Ecoteaux-Maracon, au N., le br. I. 1 par Oron sur Fiaugères. Effort principal alterné : d'abord par la brigade 2, puis son objectif atteint, par la brigade 1.

Il importait de donner à chacune des brigades un artilleur bien secondé par un état-major complet, par conséquent un commandant de régiment.

Les renseignements recueillis permettaient d'entrevoir que, tôt ou tard, l'affaire prendrait le caractère d'une poursuite ; donc, ne pas trop centraliser l'artillerie, garder en mains le nécessaire pour réaliser l'idée de manœuvre : agir par coups d'épaule successifs. En outre, le couloir Châtel-Saint-Denis-Palézieux pouvait réserver des surprises désagréables ; il était prudent d'avoir d'emblée quelque artillerie en mesure d'agir dans cette direction. Cette tâche éventuelle est l'affaire d'un groupement divisionnaire et non d'un groupement de brigade.

Le cdt. R. art. auto 5 fut attribué à la brigade 2 comme chef artilleur. A ses ordres, le gr. art. camp. 1 et le gr. art. auto 1 en tout 4 bttr.

La brigade 1 conserva son artillerie de la veille dans le même dispositif.

Il ne restait donc, dans la main de la division que le gr. can. ld 9.

Densité d'artillerie.

Br. 2 : appui direct : 3 à 4 pièces par bataillon,
avec renforcement : 5 pièces par bataillon.

Br. 1 : appui direct : 4 pièces par bataillon,
avec renforcement : 5 à 6 pièces par bataillon.

Les reconnaissances furent faites le 8, avant la tombée de la nuit ; les mouvements et la construction des transmissions, pendant la nuit. Le 9 à l'aube, toute l'artillerie était prête.

Les batteries avaient serré sur l'avant, 1 et 2 km. de la ligne atteinte par l'infanterie ; les groupements de brigade étaient axés derrière leur infanterie, l'artillerie de division, entre les deux.

A la brigade 2, les groupes furent répartis comme artillerie de régiment. De ses emplacements de Chez Vuannaz, le gr. art. camp. 1 appuyait le R. I. 3 ; le gr. auto 1, appui du R. car. 4 était au SW. des Cornes de Cerf. L'objectif de cette brigade (Maracon), était à 8-9 km. ; il fallait donc prévoir un déplacement des batteries. Des hauteurs des Thioleyres, l'observation restait bonne jusqu'à l'objectif.

A la br. 1, le gr. ob. 25 prit position un peu à l'W. de Rochettaz, le gr. art. camp. 2, était à l'W. de Servion. Ici aussi, la distance de l'objectif final allait imposer aux batteries un bond en cours d'action.

Le gr. can. 1d. 9 avait reçu l'ordre de rechercher ses emplacements dans la région du Cazard, que des renseignements récents donnaient comme occupé par l'infanterie rouge. Les fluctuations du combat de la soirée ne lui permirent pas d'avancer autant ses batteries. Elles s'installèrent au Bourg des Pillettes, ce qui impliquait un déplacement pour accompagner la 1^{re} brigade, jusqu'à son objectif.

L'attaque se déclencha à 0630 heures, mais donna dans le vide ; bleu s'était dérobé. Pour exécuter l'ordre de son CA., la division bleue s'était repliée pour aller occuper la position Mossel-Fiaugères-Semsaes, prenant ainsi de flanc les troupes rouges qui progressaient vers l'E. La division rouge lança bientôt un ordre de poursuite qui ne modifiait pas le groupement des forces, mais qui donnait des axes de poursuite

relevés vers le N. : la br. 2 marchait sur le Crêt, la br. 1, sur les Ecasseys.

L'artillerie de division reçut l'ordre d'appuyer la progression de la brigade de gauche, si cela devenait nécessaire, tout en restant relié à celle de droite. En outre, et en prévision d'une rupture momentanée de la liaison, ordre lui fut donné d'ouvrir le feu de sa propre initiative sur tout objectif certainement reconnu et justiciable de l'artillerie. Le groupe fut déplacé à midi à l'W. de Châtillens, ses observatoires en arrière des batteries, à Essertes.

Les artilleries de brigade, actionnées directement par les brigades se déplacèrent aussi, et au milieu de la journée :

- le gr. camp. 1 était à Maraçon, avec une batterie prête au tir ; l'autre, ayant occupé une position intermédiaire aux Thioleyres, se trouvait sur roues au moment de l'interruption des opérations,
- le gr. auto 1 était à l'W. des Tavernes à 1045 dans des emplacements qu'il quitta bientôt pour franchir la Broye ; à l'interruption des manœuvres, il était sur roues, à Chamiau ;
- le gr. ob. 25 était à 1200 à la sortie E. d'Oron la Ville,
- le gr. 2, à 1100 à Auboranges, tous deux en position.

L'amplitude des déplacements varie de 2.5 à 8 km.

Le contact étant perdu, l'artillerie reçut peu ou point de demandes d'appui de son infanterie ; surtout à la brigade qui marchait à l'aile et qui, par conséquent, fut plus longue à le reprendre.

Une question se pose ici, au sujet de l'articulation de l'artillerie au cours de ces deux journées ; l'artillerie attribuée aux brigades l'est-elle entièrement, ou bien, le commandant de la brigade d'artillerie, chef de l'artillerie de la division, a-t-il encore la main sur elles ? Si oui, jusque où va son droit d'intervention ?

Pour tout artilleur, la réponse ne fait pas de doute. Malheureusement, il est encore des fantassins qui se frappent à l'idée de devoir se dessaisir, en cours d'action, ne fût-ce que temporairement, d'une partie de leurs moyens.

Tant que les opérations se déroulent normalement, c'est-à-dire *conformes aux prévisions*, il est bien entendu que les

commandants de groupements de combat disposent entièrement de leurs canons. Mais cela n'empêchera pas l'artilleur de division d'intervenir, au nom de son commandant pour régler certaines questions, par exemple la consommation des munitions à prévoir pour telle action, et aussi parfois, pour fixer la région des emplacements, ceci en vue d'une reprise en mains ultérieure.

Mais surviennent des complications ; par exemple, un élément quelconque n'arrive pas à s'emparer d'un point tout particulièrement important et dont la possession est nécessaire à la suite des opérations. Force est à la division de regrouper ses moyens ; mais, puisque l'artillerie manœuvre ses trajectoires plus vite que le fantassin ses jambes, et comme d'autre part ses projectiles coûtent moins cher, n'est-il pas indiqué de faire converger sur l'objectif récalcitrant les canons du ou des voisins¹ ? Cette collaboration sera grandement facilitée si l'artilleur de division a veillé à ce que les différents groupes n'occupent pas des emplacements trop excentriques.

C'est là une question de doctrine qu'il n'est pas besoin de rappeler dans les ordres. A la br. art. 1 et au R. art. auto 5 tous l'avaient compris, et, si l'occasion ne s'était pas encore présentée de le prouver, elle allait survenir le lendemain ; ce jour-là, l'intervention de la brigade d'artillerie dans les groupements d'appui direct ne souleva aucune objection, pas plus de la part des fantassins que de celle des artilleurs.

Pour faciliter cette coopération éventuelle, les artilleries de brigade rendaient compte de leurs possibilités d'action (trajectoires et vues), aussitôt de nouveaux emplacements occupés.

JOURNÉE DU 10 SEPTEMBRE

(Repli. — Occupation et défense d'une position.)

Le C. A. ordonnait à la division d'avoir à se replier pendant la nuit pour venir occuper le 10, matin, une position jalonnée par les pentes N. du Mt Cheseaux-les Thioleyres-Essertes, c'est-à-dire la ligne base de départ du 9, ou à peu près.

¹ D'autant plus que dans la plupart des cas, il ne servirait à rien d'engager davantage d'infanterie.

Rompre le combat est toujours chose délicate ; souvent la division a avantage à libérer les brigades d'infanterie du souci des déplacements de l'artillerie : elle reprend tout dans sa main, règle et ordonne les mouvements, et conduit les batteries dans les nouveaux emplacements où elle les remet aux brigades.

Ce procédé fut longuement étudié, mais on y renonça, pour les raisons suivantes :

- l'artillerie pouvait participer au décrochage de l'infanterie (voir SC § 302) ;
- les voies de retraite, sans être rares, risquaient toutefois de causer des difficultés aux passages de la Broye. Pour éviter des embouteillages il était préférable de laisser à une seule instance, la brigade d'infanterie, le soin d'organiser la retraite de toutes les troupes du secteur ;
- le C. A. enjoignait à la division de retarder l'ennemi par de fortes arrière-gardes. Or, là, l'artillerie pouvait être d'un grand secours, surtout à l'aube, aux passages de la rivière (SC § 303), mais seulement si elle était en liaison intime avec son infanterie.

En conséquence, rien ne fut changé au dispositif de l'artillerie.

La br. 1, qui avait un groupe sur la rive W de la Broye, se servit de son artillerie lors du décrochage. Si nous sommes bien renseignés, la br. 2 ne le fit pas, probablement parce que l'interruption des manœuvres l'avait surprise avec trois batteries sur roues, qui ne furent pas engagées au moment du repli.

La position fut occupée de la façon suivante :

Au S., la br. 2, du Mt Cheseaux aux Tavernes.

Au N., la br. 1 diminuée d'un régiment à deux bataillons, des Tavernes à Vuibroye.

Le front d'arrêt était fixé par le C. A. qui ordonnait les principaux centres de résistance : pentes N. Mt Cheseaux, Les Thioleyres et le Pt 795 au N., et Essertes.

La solution adoptée par la division avait entre autres avantages, celui de confier aux troupes la défense d'un secteur qu'elles connaissaient bien pour y avoir combattu et stationné.

La position est forte par elle-même : sur tout le front, de bonnes vues, au S., cette région difficile du Grenet-Thioleyres ;

au N., appui aux forêts du Jorat. Aucune difficulté pour le déploiement de l'artillerie ; mais les observatoires doivent être recherchés très en avant, sur la ligne des points d'appui, ce qui va nécessiter la construction de longues lignes de téléphone pendant la nuit, car la position doit être prête à l'aube.

Avec ses troupes légères, Bleu pouvait fort bien bousculer les colonnes rouges dans leur repli. Dans quel état l'infanterie arriverait-elle sur la position ? Personne ne pouvait le dire. Dans ces conditions, il n'était pas prudent de modifier quoi que ce fut à la composition et à la répartition de l'artillerie. En particulier tout remaniement risquait de priver les brigades d'infanterie de l'artilleur avec qui elles avaient travaillé jusqu'alors.

En outre, la division avait décidé de coordonner l'action des différents groupements d'artillerie pour pouvoir, le cas échéant, concentrer sur un point quelconque du front toutes les batteries. Dans ces conditions, un remaniement n'eût rien changé. L'artillerie resta donc articulée comme elle l'était.

Les arrières de la position offraient aux batteries de nombreux emplacements, nous l'avons déjà relevé. Mais, le temps manquait pour faire de jour de minutieuses reconnaissances et, surtout pour construire les longues lignes téléphoniques nécessitées par des positions choisies très en arrière. En outre, des emplacements choisis, les artilleurs de brigade devaient être en mesure d'appuyer les arrière-gardes « aux passages de la Broye et en avant des ponts ».

Pour toutes ces raisons, l'artillerie occupa les régions où elle se trouvait le 9 au matin. Cela facilita certainement la manœuvre : à l'aube, tout était prêt.

Il faut pourtant reconnaître que le dispositif était bien avancé, les batteries étant entre 2 et 4 km. du front d'arrêt ; en outre, il manquait de profondeur (2 km.), surtout au S. de la position.

Pour pouvoir coordonner l'emploi des différents groupements, la brigade d'artillerie se relia par fil aux trois commandants de groupements. Le central tf. qu'elle installa lui permettait de relier entre eux ces commandants. En plus, une transmission directe entre le groupement de la br. 2 et l'artillerie divisionnaire fut ordonnée. Le central était aussi relié à un

observatoire de brigade qui rendit de grands services, tant pour le combat éloigné que devant la position. L'artillerie divisionnaire qui devait répondre aux demandes de feux de l'aviation était directement reliée par T. S. F.

Dans la défensive, il importe que certains tirs soient déclenchés instantanément ; pour que cela soit possible, il est nécessaire que ces tirs soient préparés et les pièces déjà pointées au moment intéressant.

La brigade d'artillerie tenant compte des desiderata des brigades d'infanterie, établit un plan des tirs d'arrêt principaux. Trois cas étaient envisagés :

- la position est attaquée sur tout son front,
- l'une ou l'autre des brigades seule est abordée.

Dans chaque cas, les batteries recevaient une tâche de tir bien déterminée ; les pièces étaient pointées sur ordre, et le feu était ouvert sur un signal (fusée) partant d'un point fixé à l'avance.

L'artillerie de division participait naturellement à ces tirs d'arrêt. En plus, elle menait le combat éloigné par des tirs de harcèlement lointain et surtout d'interdiction, aux passages de la Broye. Elle ouvrait le feu :

- à la demande de l'avion,
- de sa propre initiative (observation terrestre),
- à l'ordre de la brigade d'artillerie et, pour le combat sur la position,
- à la demande d'une des brigades d'infanterie.

En fait, dès 0700, elle prit une part très active au combat sur la rive E., de la Broye et sur la rivière. La liaison avec l'aviation fut excellente ; grâce à un code simple, l'artillerie mettait en moyenne 4 minutes à répondre à une demande de l'avion d'ouvrir un tir préparé.

Les artilleries de brigade, prirent part, elles aussi, au combat en avant de leur secteur.

Lorsque la position fut abordée, tous les groupes, sauf le 2, étaient en mesure de tirer les feux d'arrêt prévus devant le secteur de la brigade 2, qui fut la première atteinte par l'assaillant.¹

¹ Le Gr. 2 avait été laissé en surveillance dans le secteur de la Br. de gauche.

La fin des manœuvres surprit les batteries alors qu'elles venaient d'ouvrir ces feux, et le gr. 9. (art. de division), s'apprêtant à déplacer vers l'arrière l'une de ses batteries.

Densité de l'artillerie.

Br. 2, appui direct : 3 pièces par bataillon.

Br. 1 appui direct : 5 pièces par bataillon.

Avec renforcement, concentration des 11 bttr. sur un point quelconque.

Ainsi qu'on a pu s'en rendre compte, les dispositifs d'artillerie de la division rouge avaient l'avantage d'être simples, et cela, pendant les trois journées de manœuvres. Les changements de chefs habitués à travailler ensemble furent évités le plus possible ; on évita aussi de fractionner les groupes et de trop rompre les liens hiérarchiques, toutes mesures qui diminuent le rendement de l'arme.

Du haut en bas de l'échelle, les exécutants ont eu l'occasion de faire d'intéressantes expériences dont ils tireront profit, et qui serviront de fondement aux exercices que les groupes auront l'occasion de faire pendant les prochains cours de répétition.

Bien que les batteries n'aient exécuté aucun tir réel, cette année-ci, l'instruction sur le tir a souffert moins qu'on pourrait croire, car tout artilleur quelque peu perspicace a certainement appris beaucoup en voyant l'infanterie sur le terrain, spectacle trop rare, et pourtant seul capable de mettre à leur juste place les conditions de temps dans l'exécution du tir au canon.

Major TARDENT.

E. M. br. art. 1.
